

Formation incendie en unité mobile MOBIFEU 6 Programme Equipier de Première Intervention

Objectifs:

- Savoir réagir et s'organiser face à un début de feu dans l'entreprise.
- Connaître les consignes d'évacuation.
- Savoir reconnaître et utiliser les moyens d'extinction.
- Savoir fixer les priorités.
- Sensibilisation à la toxicité des fumés.

Référence :

EPI- Mob 6

Public:

Tout le personnel

Pré requis :

Aucun

Durée *:

1h30 par groupe 4 groupes par jour

Groupe:

06 personnes (2 groupes / ½ journée) **24 personnes / jour**

Evaluation :

Contrôle du comportement

Répartition :



A l'issue de la formation :

Signature du registre de sécurité Remise d'un livret à chaque participant

Contenu Théorique:

Connaissances des consignes de sécurité.

Les risques spécifiques de l'établissement.

Rappel des procédures internes de l'établissement.

Conduite à tenir en cas d'incendie.

Reconnaissance et choix des moyens d'extinction.

Le mode d'emploi des extincteurs.

Conduite à tenir en cas d'évacuation.

Audition du signal sonore d'évacuation.

Les missions de l'EPI.

Contenu Pratique incendie:

Exercices d'extinction sur feu réel :

Les stagiaires interviendront en équipe sur différentes situations correspondantes à un début de sinistre avec flammes rayonnantes.

Les personnes devront réagir rapidement : déclencher le processus d'alarme, mettre en sécurité les installations et utiliser les extincteurs.

Contenu Pratique évacuation:

Pendant les exercices d'extinction, les stagiaires seront sensibilisés à la dangerosité des fumées.

Propre, sans odeur et sans danger la densité de la fumée utilisée permet de prendre conscience des dangers de se faire surprendre par celle d'un vrai incendie. Elle révèle aussi l'utilité des mesures de prévention.

* durée indicative

Prévoir 15 minutes de temps libre entre chaque stage. Le registre de sécurité de l'établissement devra être mis à la disposition de l'instructeur, pour être conformément renseigné.

Reste à la charge de l'établissement : la réservation du stationnement, la mise à disposition d'une prise de courant 220v mono 16 ou 32 ampères.

